

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	83 (1956)
Heft:	1
Artikel:	Il y a 400 ans paraissaient les Noëls de Nicolas Martin
Autor:	Bossard, Maurice
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-229835

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1955 *Nos meilleures vœux à tous* 1956



*Il y a 400 ans
paraissaient*



Les Noëls de Nicolas Martin

Ils ne sont pas nombreux chez nous et, en général, dans tout le domaine franco-provençal, les poètes anciens qui aient écrit en patois. C'est pourquoi, nous avons jugé à propos de sortir pour une fois des frontières de la Romandie et d'aller nous associer à nos amis de la Savoie — pays dont le sort fut long-temps le nôtre — pour célébrer le quatre centième anniversaire des Noëlz et chansons nouvellement composez tant en vulgaire francoys que savoysien dict patoys par M. Nicolas Martin, musicien en la cité Saint Jean de Morienne en Savoie.

Cette publication marque une date fort importante dans l'histoire de la littérature poétique patoise de nos régions puisque, auparavant, nous n'avions pour tout potage que quelques poèmes satiriques ou quelques rôles de fous dans l'un ou l'autre mystère. C'est donc à juste titre que l'on peut appeler Nicolas Martin l'un des pères de la littérature franco-provençale.

Né à la fin du XV^e siècle, à Saint-Jean-de-Maurienne, il y passa presque toute sa vie, y exerçant la profession de « clerc de banque » ; il y mourut en 1571. Ami des Muses, il composa le texte et la musique de divers Noëls et chansons qui furent publiés pour la première fois en 1555 chez Macé-Bonhomme à Lyon ; une seconde édition paraissant l'année suivante.

Homme cultivé, Nicolas Martin utilise

souvent dans ses Noëls des mots savants qui, bien qu'affublés d'une terminaison patoise, sentent fort leur latin. Ardent défenseur de la doctrine catholique, il affirme, comme le dit un de ses biographes, les points essentiels de sa foi, cela même dans les poèmes les plus simples. Parfois, il va jusqu'à la polémique ; ainsi un de ses Noëls consacrés à l'affirmation de la Présence réelle dans l'Eucharistie, voit ses strophes se terminant par ce refrain à l'adresse des Luthériens : *On loz devrit pendre en ung cumacloz* (crémaillère).

A côté de ces Noëls bien dans l'esprit de cette époque où les passions religieuses étaient surexcitées, il en est d'autres pleins de fraîcheur et de naïveté où le poète nous décrit, en mots très simples, les bergers et les mages venant adorer l'Enfant Dieu. C'est une

partie d'un de ces Noëls que nous allons publier, le faisant suivre d'une traduction française de notre cru et d'une traduction en patois vaudois due à la plume de notre ami Oscar Pasche, dernier lauréat du Prix Kissling.

Introduisons d'abord notre texte en disant que Nicolas Martin, après nous avoir décrit la scène de l'Annonciation, nous montre Marie et Joseph éconduits par l'aubergiste de Bethléem qui s'écrie à l'adresse de Joseph : *Coquin, for (hors) de mon logeyz* (auberge) ». Ainsi, le pauvre charpentier se voit contraint de mener Marie *en unaz grangiz ou y n'aveyt pont ne planchiz qu'unaz crechiz que cheyseyt* (tombait). C'est là qu'avec les bergers, nous les retrouve-

*Qui estoz, dyt, que noz esveillet,
Ung berger et atroz trey ?
Est l'ange qu'aduit novelle
Qui est na loz dieu de merveille
Su debout ! Allin loz veyr !
Au delota, Dieu ayde !
Chantin Noë due ou trey vey !*

*Ou estoz, dit la bergeriz ?
Je ly vuy portar de noy
Et, se j'y suy la premieriz,
J'ey d'espogniz en ma furgieriz ;
Si ont vout, je ly macherey.
Au delota...*

*Ou estoz, virgiz benignaz,
Jesus vostroz fioz beneyt ?
Je ly aportoz unaz gelinaz
Et Margot unaz puginaz
Assiz blanchiz quan de ney.
Au delota...*

*Ou estoz, dioz loz rey sagoz,
Qu'est nacu de Juif le rey ?
Cherchin loz per tout potage
Et ly allin fare homagoz :
En Bethleem est de vey.
Au delota...*

rons, la sainte Vierge venant de mettre au monde son fils Jésus.

Précisons encore qu'il est intéressant de voir que la bergère apporte à Jésus des noix et de l'épogne (sorte de gâteau, de pain de fête). En effet, encore aujourd'hui, en Maurienne, on s'offre à Noël des noisettes qui y sont prétexte à de nombreux jeux ; de même, on mange de l'épogne, de Noël à Nouvel-An. Enfin, la dernière strophe du poème ne se comprend que si l'on sait que la Savoie fut occupée par les Français de 1535 à 1559 et que le duc de Savoie résidait alors dans une partie du Piémont qui lui appartenait encore.

Voici donc, en patois de la Maurienne, de 1535, le texte de Nicolas Martin et sa traduction française.

*Qui est-ce qui nous réveille,
Dit un berger et puis trois autres ?
C'est l'ange qui apporte la nouvelle
qu'il est né le Dieu de merveille.
Allons, debout ! Allons le voir !
Au soir, Dieu aide !
Chantons Noël deux ou trois fois !*

*Où est-il, dit la bergère ?
Je veux lui porter des noix,
Et, si je suis la première,
J'ai de l'« épogne » (sorte de gâteau) dans
[ma fougère].
Si on le veut, je le lui mâcherai.*

*Où est, vierge pleine de bonté,
Jésus, votre fils bénit ?
Je lui apporte une poule
Et Margot une « poussine »
Aussi blanche que la neige.*

*Où est-ce, disent les rois sages,
Qu'est né le roi des Juifs ?
Cherchons-le avant tout
Et allons lui faire hommage ;
A Bethléem il est visible (où il est en
vérité).*

Quant voz l'arey, dit Herode,
Trova, fede myoz scavey !
Et fusset-o bin a Rhodez,
Je chouserey me garaudez
Et lez je l'adorerey.
Au delota...

Quant y furon en la grangiz,
S'agenolliaron tuy trey.
Loz premier a barbaz blanchiz,
Loz second a cheraz franchiz
Et loz tier esteyt tout neyt.
Au delota...

Escuta me, se dit l'angoz !
Quant voz en returnerey
Cherchié ung chemin estrangoz
Et du premier feyde eschangoz
Ne n'y torna pa due vey.
Au delota...

Sire Dioz, se dit lo poploz
De la Savoie orendrey,
Fay que la pex, si est possibloz,
Seyt entre gens terribloz
Et nostron duc retourney.
Au delota...

Quand vous l'aurez trouvé, dit Hérode,
Faites-le-moi savoir !
Fût-il bien à Rhodes (île de la mer Egée),
Je chausserai mes guêtres
Et là-bas, j'irai l'adorer.

Quand ils furent dans la grange,
Tous les trois, il s'agenouillèrent.
Le premier a la barbe blanche,
Le second a un visage d'honnête homme,
Le troisième, lui, était tout noir.

Ecoutez-moi, dit l'ange !
Quand vous vous en returnerez,
Cherchez un chemin différent
Et changez votre itinéraire ;
Par où vous êtes venus,
Ne passez pas deux fois.

Seigneur Dieu, dit maintenant le peuple
De la Savoie,
Fais que la paix, si c'est possible,
Règne entre les nations redoutables
Et ramène-nous notre duc !

Maurice Bossard.

Traduction en patois vaudois du Jorat par Oscar Pasche

(Cette traduction s'éloigne parfois légèrement du texte de Nicolas Martin, cela pour conserver, sinon la rime, du moins le rythme ou l'assonance.)

Qu'èète que l'è que vo z'éveille
Fâ ion dè quattro berdzî !
On andze ameine na novalla
Qu'è veniâ qn Diu dè merveille
Lévein-no, lévein-no, allein vouaîtî !

Yo que l'è, fa la berdzîre
Dâi coque ye vu lâi portâ
Et, se ye su la première,
Y'è dâo pan dein ma roullîre ;
S'on vâo, lo lâi matzerai.

Yo i-te, bouna poucella,
Jesu, voutron fe bénî ?
Lâi apporto onna dzenelhie
Et Margot onna pudzena
Asse blliantze que la nâ.

Yo que l'è, diran lé râ sadze,
Que l'è na lou râ dâi Jui ?
Tsertsin lo dein l'intoradze
Et allein lâi fére hommadze
A Bethléem qu'è tot prî !

Quand l'arein trovâ, de Herode,
Féde me lo rîdo savâ.
Sarâi mîmamein à Rhodes
Ye beteri mé garode¹
Et y'ondri po l'adorâ !

Quan ye furan dein la grandze,
Lé tré sè mir' à dzenâo.
Lou proumi a barba blliantze,
Lou second a mena frantze,
Lou troisième îre tot nâ.

Attuâde, lâo de l'andze,
 Quan vo z'in retourneré
 Crêde mè, faut pas dou iadzo
 Chèdre lui mîmo passadzo
 Prenîde on outro tsemin !

Seigneu Diu, sel'è possiblio,
 Diran dè Savouie lé dzein,
 Féde que dein noutrè campagne
 Lâi ausse pllie min dé tsecagne
 Et que revigne noutron Due !

¹ Ce mot, peu usité aujourd'hui, se trouve dans le *Glossaire du patois de Bridel*.

SI VOUS ALLEZ...

... à *Tartegnin*, à l'heure « mouillable » — demander la signification sur place — vous ne regretterez certainement pas votre promenade dans cette belle région du vignoble de *La Côte*. Comme les peuples heureux, le village de *Tartegnin* n'a pas d'histoire. Cependant, on nous montre volontiers la maison du Dîme, qui conserve quelques caractères de l'époque bernoise. On y a installé un pressoir moderne qui nous mène loin de ces appareils à « palanches » que nous avons connus il y a plus de cinquante ans. On voit encore la maison d'*Amédée de la Harpe*, qui conserve l'écu de la famille (une harpe d'or sur fond rouge) accompagnée de la date de 1645. Le fameux général avait confié le drapeau de l'Abbaye à un citoyen du village, qui en prit un tel soin que la cachette reste encore ignorée. Une autre maison, avec un escalier en colimaçon et une armoirie, avec la date de 1632. En voilà des témoins d'une époque lointaine. Malgré l'intérêt qu'offrent ces vieilles pierres, quelque chose de *Tartegnin* plus apprécié — en général — est bien ce jus que les nombreux pressoirs de la localité font couler dans les beaux jours d'octobre.

Ad. Decollongny.

Il faut voir les Jouets

Michel Hosslé S/A

4, rue Haldimand, Lausanne

Cadeau qui sort
 du « Berceau d'Or »
 vous fait plaisir,
 car il répond à vos désirs !

Poussettes poupées dès	Fr. 39.
Tricycle	Fr. 39.50
Trottinette	Fr. 19.80
Chevaux balançoires	Fr. 31.
Automobile	Fr. 72.50
Pupitre	Fr. 105.